



**IVRY IA IB**

**Note sur la pollution de  
l'air extérieur**



# Sommaire

<b>1</b>	<b>Préambule</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Base de réflexion</b>	<b>3</b>
<b>3</b>	<b>Exploitation des données</b>	<b>4</b>

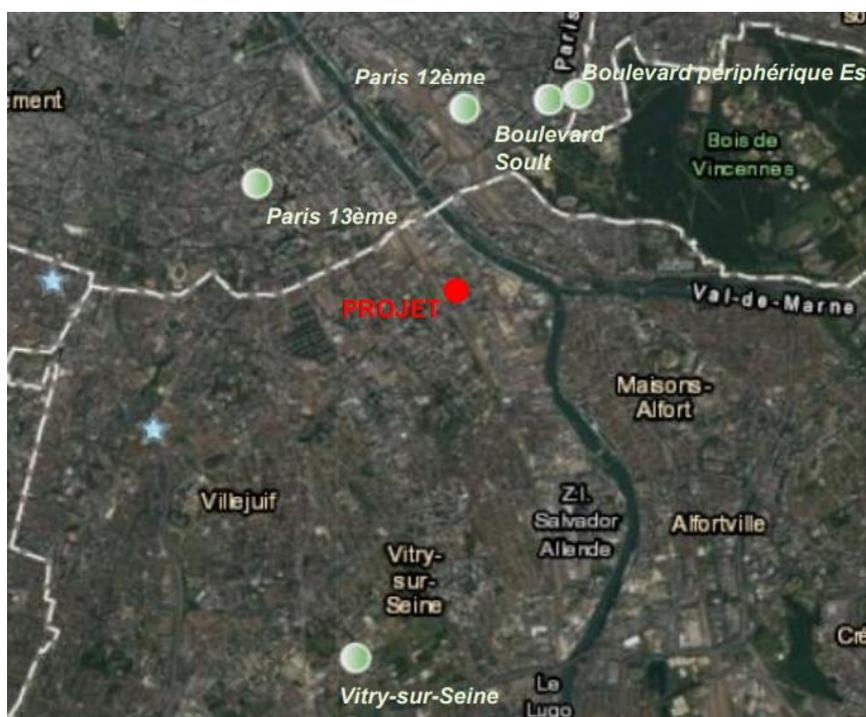
# I Préambule

Suite à une question de la CDC, la présente note a pour objet de préciser l'état de l'air extérieur dans le secteur où se situent les lots 1A et 1B, et notamment du fait de la présence du Sycotom (usine de traitement de déchets ménagers) le long de la Seine.

## 2 Base de réflexion

Le site se situe à proximité de plusieurs stations de mesures AIRPARIF choisies selon la pertinence des informations qu'elles renseignent :

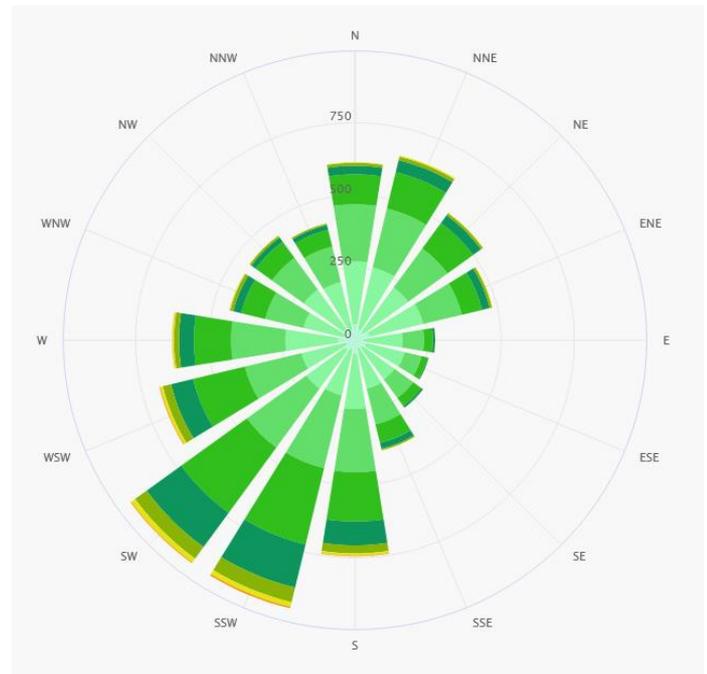
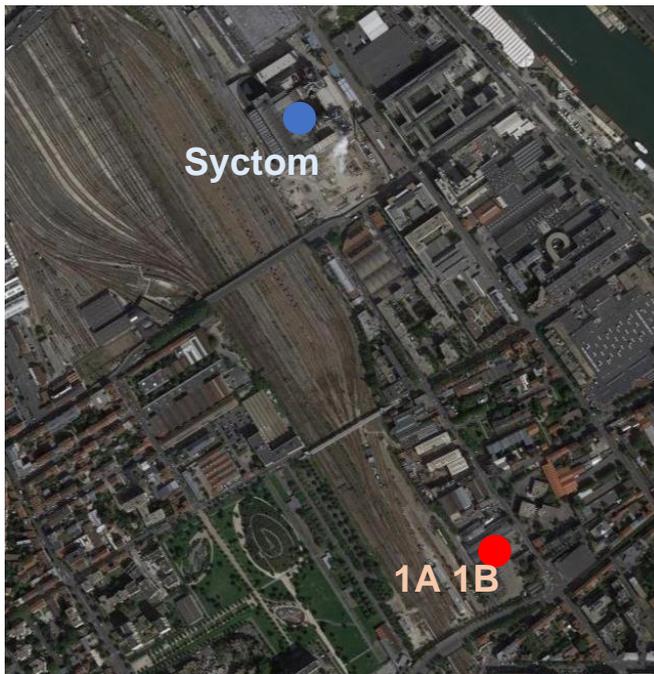
- Concentrations de NO<sub>2</sub> : Paris 13ème ; Paris 12ème, boulevard Sout, boulevard périphérique Est,
- Concentrations de PM<sub>10</sub> : boulevard périphérique Est, Vitry-sur-Seine,
- Concentration de PM<sub>2,5</sub> : boulevard périphérique Est, Vitry-sur-Seine,
- Concentration de O<sub>3</sub> : Paris 13ème, Vitry-sur-Seine.



Pour les besoins de la présente, nous avons exclu les stations attenantes au boulevard périphérique et au boulevard des Maréchaux, celles-ci étant dans un environnement très différent de notre site. La moyenne des concentrations de ces différents composés polluants d'août 2018 à août 2019 est recensée dans le tableau ci-dessous (source AIRPARIF) :

Polluants mesurés	Paris 13	Paris 12	Vitry	Règlementation
NO <sub>2</sub>	31 µg/m <sup>3</sup>	34 µg/m <sup>3</sup>	30 µg/m <sup>3</sup>	40 µg/m <sup>3</sup>
PM <sub>10</sub>	-	-	21 µg/m <sup>3</sup>	40 µg/m <sup>3</sup>
PM <sub>2,5</sub>	-	-	12 µg/m <sup>3</sup>	20 µg/m <sup>3</sup>
SO <sub>2</sub>	-	-	1 µg/m <sup>3</sup>	50 µg/m <sup>3</sup>
O <sub>3</sub>	45 µg/m <sup>3</sup>	-	46 µg/m <sup>3</sup>	120 µg/m <sup>3</sup>

Le site du Sycotom se situe à environ 800 m au Nord-Ouest des lots 1A et 1B. La carte des vents dominants à Ivry-sur-Seine (source meteoblue.com) nous montre la chose suivante :



Les lots 1A et 1B ne se trouvent donc pas dans le faisceau des vents dominants.

### 3 Exploitation des données

#### Au regard de la localisation du site :

Au regard de ce qui précède, nous pouvons donc voir que les sites de références entourant le site présentent des concentrations des différents polluants inférieures aux seuils réglementaires .

Nous pouvons également constater que les lots 1A et 1B se trouvent au Sud-Est du Sycotom, soit dans la direction la moins exposée au vent selon la rose des vents ci-dessus.

#### Au regard des critères de conception et d'exécution du projet :

Nous prévoyons dans le cadre du projet un contrôle de la qualité de l'air intérieur au travers des certifications environnementales HQE Bâtiment Durable 2016 et BREEAM 2016. **Le BREEAM nous impose notamment de mettre en place un plan de la qualité de l'air intérieur dès la phase conception.**

Cette démarche définit les ambitions du projet sur la performance sanitaire de l'air à l'intérieur du bâtiment et définit le plan d'action sur toute la durée du projet. Les moyens à mettre en œuvre pour tendre vers l'objectif de résultats sont :

- Les exigences sur la qualité sanitaire des revêtements en contact avec l'air intérieur ;
- Des recommandations sur le système de ventilation afin de :
  - Limiter l'introduction des polluants dès l'entrée dans le réseau aéraulique ;
  - Optimiser le renouvellement de l'air pour diluer les polluants ;
  - Renouveler l'air en quantité suffisante avant l'occupation du bâtiment afin d'assurer la présence d'un air sain.

Ensuite, de manière concrète, et afin d'obtenir les points/crédits visés dans le HQE et le BREEAM, nous devons notamment :

- Mettre en œuvre des CTA double flux à récupération d'énergie, qui assurent un renouvellement d'air à 25 m<sup>3</sup>/h pour les bureaux et 30 m<sup>3</sup>/h pour les salles de réunions,
- Traiter l'air extérieur via les CTA par un système de filtration à trois niveaux (filtre à particules + filtre à charbon + filtre à particules) pour assurer une bonne qualité d'air soufflé à l'intérieur des locaux. Ces filtres sont équipés de manomètres d'encrassement qui renvoient des informations à la GTB afin que la maintenance puisse agir en conséquence,
- Choisir des matériaux en fonction de leurs impacts environnementaux. Tous les matériaux et les mobiliers menuisés sur mesure devront à minima disposer d'un écolabel et de l'étiquette A+ avec PV d'essai certifiant l'atteinte de l'étiquette selon la norme ISO 16000-9, sur les émissions de COV,
- Réaliser des tests de vitesses et débits d'air dans les bureaux prévus à la réception pour s'assurer que toutes les hypothèses du bon traitement de l'air sont bien respectées.